

Décharge de Responsabilité pour la pratique du terrain à Reignier-Esery

Date :

Nom:

Prénom :

Adresse complète :

Email :

Tel :

INSTAGRAM :

Je renonce à faire valoir toute revendication de quelque nature quelle soit auprès de l'association Spartcamp.

Ceci concerne en particulier les cas d'accident, de blessure, vol ou dégâts sur les effets personnels ou autres, se produisant lors de ma participation à la manifestation sportive nommée ci-dessus.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association Spartcamp, et y adhère. Je suis informé qu'il m'appartient d'avoir souscrit personnellement une assurance maladie/accident et responsabilité civile.

Je me porte garant(e) financier en cas de dégradation volontaire que je pourrais occasionner durant cette session.

Le refus de signer cette décharge de responsabilité ou la non présentation de celle-ci réserve le droit à l'association Spartcamp d'exclure ma participation à la session.

Je reconnais être apte à fournir des efforts physiques continus, dont courir, ramper, escalader des obstacles.

Les obstacles à espaces confinés sont déconseillés aux personnes asthmatiques et / ou claustrophobes.

Les obstacles en hauteur sont déconseillés aux personnes souffrant du vertige.

Le parcours étant exigeant, il est nécessaire d'agir en adulte responsable pour le franchissement des obstacles.

La consommation d'alcool fort est strictement interdite sur le site SPARTCAMP.

Décharge de Responsabilité pour la pratique du terrain à Reignier-Esery

Je m'engage à participer en étant sobre et en ayant consommé aucune substance illicite sous peine d'exclusion. Il est interdit d'apporter de l'alcool ou toute substance illicite sur le site de SPARTCAMP.

UTILISATION D'IMAGE

J'autorise expressément l'organisateur, ses ayants droits ou ayants-cause à fixer et reproduire, sur tout support et par tout moyen, et par suite, à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses noms, voix, image, et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre des défis, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tout formats, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales, et pour toute la durée de la protection actuellement accordée en matière de droit d'auteur par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

LOI APPLICABLE- LITIGE

Le présent règlement est régi par le droit français. Toute réclamation devra être faite par écrit, en français, en rappelant le nom, prénom du concurrent et, adressée au siège de la société organisatrice, dans un délai de 5 (cinq) jours après l'évènement. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera acceptée.

POUR LES MINEURS

Autorisation parentale délivrée et remise à l'association Spartcamp:

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION SPARTCAMP

La personne ci-dessus nommée, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association Spartcamp, mis à la disposition du public sous forme d'affichage à l'accueil du terrain. Une copie papier peut vous être fournie sur simple demande.

Personne de contact en cas de problème

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Lien de parenté

SIGNATURE